



## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Après un printemps rythmé par de nombreuses et belles manifestations, l'été pavien a été, comme ailleurs, très chaud et très sec.

Le succès des marchés gourmands des 27 juillet et 24 août, et le passage du Tour de France le 22 juillet dans une ambiance festive et bon enfant, témoignent de notre envie toujours intacte de nous retrouver dans des moments de convivialité et de partage.

En matière de projets municipaux, l'accent est mis cette année et le sera l'année prochaine sur la poursuite de la requalification des espaces publics du centre ville. La déconstruction de l'ancien bureau de tabac constitue le premier maillon du programme. Les projets vont se concrétiser au fil du temps, en raison de procédures administratives plus longues s'agissant d'espaces protégés, situés sur la partie ancienne et historique de la ville.

Il est en effet prévu de finaliser le dossier du réaménagement de la Place de la mairie, de commencer le réaménagement du square du monument aux morts et de la Place des Carmes. C'est notre « nouveau projet de ville » qui ainsi se poursuit sur le mandat actuel.



Le dynamisme de la vie associative, dont la journée du 18 septembre a témoigné, contribue à faire de notre cité une ville toujours très attractive. Je profite de cet éditorial pour remercier les responsables et les bénévoles associatifs de leur engagement et de leurs initiatives.

Bien cordialement à vous,

Jean-Michel BLAY

## Dépistage du cancer du sein : lancement de la campagne « OCTOBRE ROSE 2022 »

Le message doit être rappelé : un cancer du sein dépisté à un stade précoce peut être guéri 9 fois sur 10. C'est tout le sens de l'opération « OCTOBRE ROSE » qui rappelle l'importance du dépistage, et dont la campagne départementale sera lancée officiellement à PAVIE le **1er octobre**.



La Mairie est partenaire de la Ligue contre le cancer pour l'organisation de cette journée.

Venez participer aux différentes activités prévues par les associations de PAVIE.

Le programme est consultable sur le site internet de la Mairie et chez les commerçants.



## Rentrée scolaire : les écoles de PAVIE à l'honneur



A l'occasion de la rentrée scolaire, le Préfet et le Directeur académique ont choisi le groupe scolaire de PAVIE pour leur visite officielle de rentrée.

Ils étaient accompagnés de l'inspectrice de circonscription et des élus.

Des parents d'élèves musiciens ont animé l'arrivée des enfants à l'école élémentaire, et en maternelle, les enfants de grande section ont entonné un chant pour l'accueil des plus petits.

Lors de la visite officielle, les projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire ont été exposés aux autorités, mettant en exergue la qualité de l'action pédagogique, ainsi que les actions menées en partenariat avec les manifestations de la commune (Trad envie, CIRCA, ...).

L'excellente complémentarité avec le centre de loisirs (ALAE) a été soulignée faisant de ce secteur de la commune, avec la crèche intercommunale, un pôle enfance-jeunesse cohérent et complémentaire.

Il a également été souligné l'action de la municipalité pour les moyens de fonctionnement des écoles, ce qui contribue à un accueil de qualité, au confort et au bien-être des écoliers.

## SÉCHERESSE 2022: déclarations à faire en Mairie

### **Vous constatez des dégâts dus à la sécheresse ?**

Suite à la période de sécheresse de cet été, si vous avez observé des dégâts sur votre habitation : fissures dans les murs, au sol, mouvement de terrain... , ces dommages peuvent être liés à la sécheresse du fait de la rétractation des sols.

Déclarez-les en Mairie. Mentionnez le type de dommages et leur date d'apparition, la cause présumée, des photographies des désordres occasionnés, et des devis éventuels de réparation. Cette démarche est importante, car ce sont ces dossiers qui permettront au Maire de faire une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

Comment fonctionne la procédure de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle ?

1° Dès que vous avez constaté les dégâts, informez-en votre assureur. En cas de phénomène ciblé (des inondations, par exemple, qui causent des dommages immédiatement), cette déclaration doit se faire dans les 5 jours. Les mouvements de sol suite à la sécheresse et les dégâts qui en résultent apparaissent quant à eux petit à petit.

2° Dans la foulée, rapprochez-vous aussi de la mairie comme indiqué ci-dessus, votre assureur d'ailleurs vous y incitera.

3° Une fois qu'un certain nombre d'habitants se sont fait connaître, la mairie envoie la demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle à la Préfecture qui la transmet au ministère de l'Intérieur.

Il faut parfois jusqu'à un an pour instruire cette demande et pour que le ministère de l'Intérieur se prononce.

4° Si l'état de catastrophe est reconnu, un arrêté interministériel est publié au Journal Officiel. La mairie en est informée et communique à son tour auprès de ses administrés.

5° Les personnes sinistrées ont alors un délai (souvent 10 jours) à compter de la date de publication au Journal Officiel pour se rapprocher à nouveau de leur assureur.

Renseignements : Mairie de PAVIE 05 62 05 25 46





## **O** *opération intercommunale d'amélioration de l'habitat :* *poursuite des actions jusqu'en 2024*

La communauté d'agglomération mène depuis octobre 2019 une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Les objectifs de cette opération sont : l'amélioration énergétique des logements, la lutte contre l'habitat indigne et contre la vacance, l'adaptation des logements au vieillissement, le développement d'une offre locative de logements privés conventionnés.

Au vu de son succès, l'OPAH va être renouvelée pour une période de 2 années supplémentaires, jusqu'en octobre 2024.

L'opérateur chargé du suivi de l'OPAH est la Maison du logement, 7 bis rue Gambetta à AUCH  
tél : 05 62 05 52 80

mail : [contact@maisonlogement.com](mailto:contact@maisonlogement.com)



### **SAMEDI 1er OCTOBRE**

- \* Lancement de la campagne *Octobre Rose* à Pavie (programme sur le site de la Mairie)
- \* 10h-13h : atelier d'écriture avec Alexandra Fritz à la Médiathèque
- \* Soirée des partenaires au football club pavien, matchs à 18 h et 20 h

### **SAMEDI 8 OCTOBRE**

10h-11h: atelier enfants sophro-ludique avec Créa&Soi à la Médiathèque

### **SAMEDI 15 OCTOBRE**

10h-12h: comité de lecture par le Comité de Jumelage Pavie-Villanueva de Gallego à la Médiathèque

### **MERCREDI 19 OCTOBRE**

9h-12h: accompagnement numérique individualisé avec Gers numérique à la Médiathèque

### **MERCREDI 26 OCTOBRE**

Toute la matinée: fête de la Citrouille par l'association Avenir et Traditions au Marché